



Préfecture de Seine-Maritime

Commune de LONGUEIL

Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques majeurs

pour l'application des articles L 125-5 et L 125-26 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

	N°	2006-142	du	02 janvier 2006	
--	----	-----------------	----	------------------------	--

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
---	-----	-------------------------------------	-----	--------------------------

Prescrit	date	aléa	
BV Saône-Vienne	23 mai 2001 12 septembre 2011	Inondation (débordement de rivière, ruissellement, remontée de nappe, submersion marine)	

Les documents de référence sont :	
Cartographie des aléas du PPRn BV Saône-Vienne, prescrit en 2001	Consultable sur internet
	Consultable en mairie

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRt]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>
---	-----	--------------------------	-----	-------------------------------------

	date	aléas	
--	------	-------	--

Les documents de référence sont :	
-----------------------------------	--

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRm	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>
---	-----	--------------------------	-----	-------------------------------------

5. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque mouvement de terrain

6. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque inondation

11 janvier 1994 **06 février 1995** **07 février 2000** **14 juin 2000**

7. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du code de l'environnement

La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	zone 1	<input checked="" type="checkbox"/>
--	--------	--------	--------	--------	--------	-------------------------------------

pièces jointes

8. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

Cartographie des aléas du PPRn BV Saône-Vienne, prescrit en 2001	
---	--

9. Description des phénomènes d'inondation

Située dans la vallée de la Saône, la commune de Longueil est concernée par des risques d'inondation liés au débordement de la rivière et à la submersion marine, ainsi qu'à des phénomènes de ruissellement des eaux pluviales provenant des plateaux environnants.